



Usufruit revente et succession

Par **dynaglide**, le **28/08/2014** à **16:59**

Bonjour

Je suis fils unique, mon papa est décédé au mois de juin 2014.

J'avais jusqu'à lors l'usufruit d'un appartement.

Peu avant son décès nous avons évoqué le fait de vendre ce bien.

Cela est il toujours possible ?

Comment ce passe la succession ?

Ma maman est ok pour vendre ,prend elle la place de mon père ?

Y a t il des délais à respecter ?

Quel son les frais ?

Comment est répartie la somme après la vente ?

Par avance merci pour vos réponses